

THÈME DE STAGE :

Analyse des stratégies de financement pour le renouvellement des réseaux d'eau potable sur le territoire du SIDESA



PRESENTATION DU SIDESA :

Le **Syndicat Interdépartemental De l'Eau Seine Aval (SIDESA)** est un syndicat mixte ouvert regroupant communes, communautés de communes, communautés d'agglomération, syndicats de communes et syndicats mixtes compétents en eau et assainissement sur le territoire des départements de Seine-Maritime et de l'Eure.

Le SIDESA apporte à ses collectivités membres :

- Des conseils techniques et juridiques dans l'exercice de leurs missions ;
- Une information permanente des élus (site Internet, journal électronique, réunions thématiques, réunions d'actualité, newsletters, notes, ...) ;
- Une vision globale de la gestion de l'eau à l'échelle du territoire, via la réalisation d'études générales (enquêtes sur le prix de l'eau, schéma départemental de production d'eau potable, schéma départemental d'élimination des matières de vidange, schéma départemental d'assainissement collectif, étude de l'organisation des compétences Eau potable et Assainissement à l'échelle départementale) ;
- Une représentation forte des collectivités membres devant les pouvoirs publics aux niveaux régional et national. Le SIDESA participe aux travaux de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et des Régies (FNCCR), coanime la Charte Qualité Normandie, est membre de l'observatoire normand des DT/DICT et du comité de conciliation, et participe, à l'AFNOR, à la rédaction des textes (DT-DICT, détection de l'amiante, ...).
- Une assistance technique dans le cadre des contentieux impliquant les collectivités membres.

Le SIDESA exerce également une activité d'**Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)** pour la passation et le suivi des marchés publics et des délégations de service public.



OBJECTIFS DU STAGE :

L'étude réalisée en 2016 par la CERC Normandie, l'AESN, la DREAL Normandie et la FRTP, à laquelle a participé le SIDESA, révèle que 61 millions de m³ d'eau sont perdus par an en Normandie, dont 21 millions de m³ en Seine-Maritime avec un Indice Linéaire de Perte (ILP) de 4,4 m³/km/jour pour un rendement de 78%.



Le taux de renouvellement respectant la durée de vie du matériau (1,40%) n'est atteint par aucun département normand. En Seine-Maritime, le taux s'élève à 0.47 %,

Au vu des résultats, les réseaux d'eau potable normands sont contraints à une durée de vie de 213 ans.

Le coût s'élèverait donc à 2,3 milliards d'euros pour renouveler les 2/3 des réseaux arrivant en fin de vie (avant 2020, avec un pic de renouvellement à effectuer entre 2020 et 2029).

Dans le cadre législatif actuel entraînant des modifications de gouvernance de l'eau et de l'assainissement, et du constat de ce « *papy-boom des réseaux d'eau normands* », le stagiaire aura pour objectifs :

- D'identifier les types de financement des travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable pour les collectivités adhérentes du SIDESA, notamment via une analyse du 11^{ème} programme de l'AESN (2019-2014)
- De caractériser et prioriser les opérations de renouvellement
- De dresser des Plans Pluriannuels d'Investissement (PPI) associés à des programmes de travaux
- D'établir une stratégie de financement des travaux en garantissant la maîtrise du prix de l'eau
- De sensibiliser les acteurs locaux sur le renouvellement des réseaux d'eau potable
- D'accompagner les collectivités dans le suivi d'exécution des programmes de travaux de renouvellement de réseaux
- D'organiser une réunion / table ronde



MISSIONS :

Le stagiaire conduira ce projet en participant aux missions suivantes :

- Analyses patrimoniales (contrats DSP, marchés publics)
- Analyses des impacts de la loi NOTRe (création, fusion d'EPCI, prise de compétence par les EPCI à fiscalité propre) sur l'investissement et l'évolution du prix de l'eau (harmonisation tarifaire)
- Etude de suivi de l'évolution des impayés depuis l'entrée en vigueur de la loi Brottes, caractérisation des impayés en milieu urbain et en milieu rural, leviers d'actions des exploitants
- Etudes de transfert de compétences eau et assainissement aux EPCI à fiscalité propre
- Diagnostics techniques et de performance des services
- Diagnostics et schémas directeurs d'eau potable
- PGSSE

Le stagiaire sera amené à :

- Inspection des ouvrages (audit patrimonial)
- Analyser des données techniques, financières, juridiques
- Elaborer des outils d'analyse et rapports associés
- Rédiger des articles et notes d'information à destination des services et des collectivités membres du SIDESA



INTERLOCUTEURS INTERNES (SIDESA) :

Le stagiaire travaillera sous la supervision de l'ingénieur référent en matière de gestion patrimoniale et DSP et également en étroite collaboration avec :

- Les ingénieurs chargés d'affaires
- Le technicien SIG
- Le technicien eau et assainissement.



INTERLOCUTEURS EXTERNES :

Collectivités territoriales, Délégués de Services Publics, Agence de l'Eau Seine Normandie, Conseils Départementaux (Seine-Maritime, Eure), Maître d'œuvre, Bureaux d'études, Fédération des Travaux Publics, Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et des Régies (FNCCR), Entreprises de travaux,



PROFIL RECHERCHÉ :

- Elèves écoles d'ingénieur eau, environnement
- Rigueur
- Sens de l'organisation
- Esprit d'initiative
- Aptitudes relationnelles
- Sens du travail en groupe

Nature du contrat : Convention de stage

Durée du stage : De 6 à 9 mois (Entre le 1^{er} janvier 2019 et le 30 septembre 2019) - Les dates seront à préciser avec le candidat en fonction des périodes de stage prévues par sa formation

Lieu de travail : Mont Saint Aignan (76130) Rémunération : Indemnité de stage forfaitaire Date limite de candidature : 20 décembre 2018

Candidature (CV + lettre de motivation) à adresser :

Par courrier postal : Monsieur le Président
SIDESA
28 rue Alfred Kastler
76130 Mont Saint Aignan

Par courrier électronique : sidesa@sidesa.fr



Syndicat Interdépartemental de l'Eau Seine Aval

28 rue Alfred Kastler - 76130 MONT SAINT AIGNAN
Tél. : 02 32 18 47 47 - Fax. : 02 32 18 47 49

www.sidesa.fr - E-mail : sidesa@sidesa.fr

[@sidesa76](https://twitter.com/sidesa76) [f sidesa76](https://www.facebook.com/sidesa76)